

Plan de Prévention des Risques Naturels

Garonne Saint-Gaudinoise en amont et en aval de St Gaudens

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prévisibles liés aux inondations et aux mouvements de terrain sur les 2 bassins de risques dit de la « Garonne Saint-Gaudinoise amont et aval » concernent :

- Pour la partie amont : les communes de Bagiry, Barbazan, Fronsac, Frontignan-de-Comminges, Galié, Labroquère, Luscan, Saint-Bertrand-de-Comminges, Seilhan et Valcabrère
- Pour la partie aval : les communes de Beauchalot, Boussens, Castillon-de-Saint-Martory, Figarol, Lestelle-de-Saint-Martory, **Mancioux** et Martres-Tolosane, Mauran, Montespan, Montsaunès et Saint-Martory.

La démarche générale d'élaboration se développe au travers de 5 grandes étapes :

1. L'établissement d'un diagnostic préalable à partir de la connaissance des phénomènes naturels et du contexte historique
2. Caractérisation et cartographie des aléas inondation et mouvement de terrain
3. Identification des enjeux susceptibles d'être affectés par l'aléa
4. Zonage des risques (par croisement entre les aléas et les enjeux)
5. Définition des principes réglementaires applicables.

A ce jour, les cartes des aléas de l'ensemble des communes ont été présentées aux communes et aux membres du comité de pilotage lors de la réunion du 7 juillet 2025 au cours de laquelle il a été convenu de poursuivre la démarche.

- [Voir la carte des aléas inondation de la commune de Mancioux](#)
- [Voir la carte des aléas mouvements de terrain de la commune de Mancioux](#)
- [Rapport](#)

Ces documents sont également consultables en mairie.

[Concertation publique sur la cartographie des aléas du 17 novembre 2025 au 17 janvier 2026.](#)

Le public est invité à se prononcer sur les cartes des aléas dans le cadre d'une concertation publique et à faire parvenir les informations et remarques jugées utiles à la direction départementale des territoires de Haute-Garonne.

Durant cette période, le public est invité à transmettre ses remarques sur la boîte mail suivante:

 ddt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr